

ÉCONOMIE

ÉPREUVE À OPTION: ORAL

Marc GURGAND, Akiko SUWA-EISENMANN

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 minutes d'exposé et 15 minutes de questions

Type de sujets donnés : question unique

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet par le premier d'un groupe de trois candidats (puis pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun. La calculatrice n'est pas autorisée.

Les candidats doivent répondre à une question sèche, après préparation d'une heure. 18 candidats ont été entendus cette année, contre 8 l'an dernier. Le jury se réjouit de ce qu'un plus grand nombre de candidats ait choisi l'option sciences sociales. Ce plus grand nombre de candidats explique peut-être cependant la plus grande dispersion des notes : la moyenne est légèrement plus basse qu'en 2006 (10,78 au lieu de 11,38) et l'écart-type plus élevé (3.42 au lieu de 2.92). Le jury a ainsi donné cette année, des notes en dessous de 6 et au dessus de 16, contrairement à l'an dernier.

Dans l'ensemble, les candidats ont de bonnes notions de base en microéconomie et en macroéconomie. Le jury a cependant noté des mécanismes non connus. En économie du travail, certains candidats n'avaient apparemment pas entendu parler de la décision de participation sur le marché du travail et du salaire de réserve. En économie publique, d'autres n'ont pu définir ce qu'était la perte sèche ou une externalité. Le jury a également été surpris de ne pas voir citer l'optimum de Pareto dans un sujet sur la concurrence.

Le jury attend des candidats une approche problématisée du sujet. Ceci passe tout d'abord par la définition des concepts : on ne peut, par exemple, faire un exposé sur le chômage, sans le définir. Ces définitions et un usage précis des concepts éviteraient certaines confusions malheureuses menant à des passages hors sujet, comme des glissements entre offre de biens et offre de travail, ou encore, entre offre de travail et offre d'emplois.

La problématisation du sujet passe bien sûr par la construction d'un plan. Celui-ci permet de structurer le raisonnement et de vérifier qu'il n'y a pas d'oublis majeurs. Un sujet est rarement par lui-même entièrement micro-économique ou entièrement macro-économique. L'équivalence ricardienne pouvait trouver sa place dans un sujet sur l'arbitrage consommation-épargne. La courbe de Philips avait également sa place dans un sujet sur les rigidités salariales. Un « bon » plan permet également de bien gérer son temps. Le jury a sanctionné les exposés trop courts ou trop longs en enlevant systématiquement un point. Il a également tenu compte de la difficulté de certains sujets comme celui sur les anticipations.

Le jury a apprécié que les candidats aillent au tableau présenter un graphique. Trop souvent, cependant, ce graphique était hors sujet. En outre, les axes du schéma doivent être systématiquement définis.

Une connaissance factuelle de base est également attendue des candidats: ordre de grandeur des prélèvements obligatoires en France, principes de bases du calcul de l'impôt sur le revenu ou de la TVA, grandes orientations des politiques de l'emploi en France.

Sujets :

- Faut-il baisser les impôts ?
- Les déterminants de l'offre de travail
- La concurrence est-elle bonne pour l'économie ?
- Les anticipations
- Consommation et épargne
- Les rigidités salariales
- Comment réduire le chômage ?